

LES NARINES DU DIABLE

Boucle n° 12a

Distance : 8,1 km

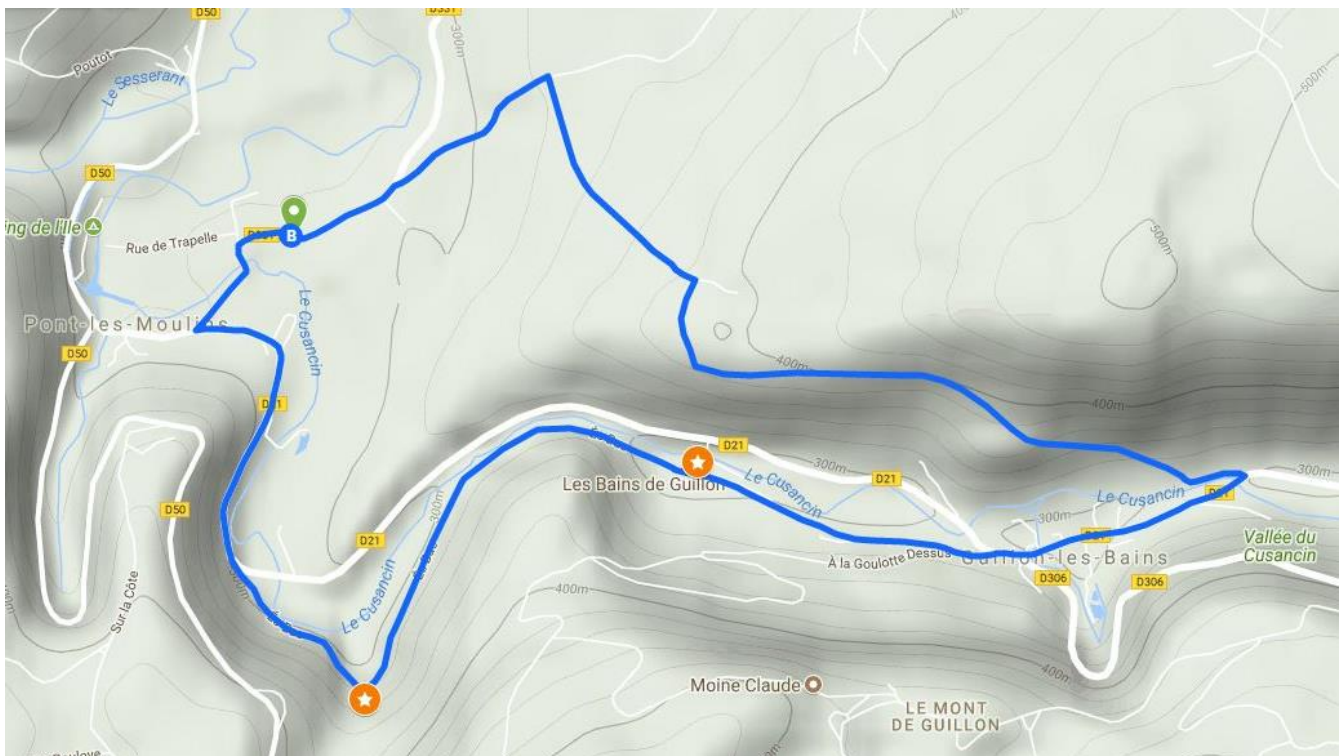
Dénivelé : 242 m

Durée : 2h15

Balisage : 

Difficulté : familiale

Carte IGN : 3423 ET



DÉPART :

Cimetière de Pont-les-Moulins, rue des champs (dans le village de Pont-les-Moulins, suivre la direction Villers-Saint-Martin / Lomont-sur-Crête).

Coordonnées GPS : 47.325799, 6.368207

PARCOURS :

Descendez la rue des champs. A l'intersection, prenez la Grande rue à gauche. Après la sortie du village, marchez environ 500m au bord de la D21 jusqu'au virage. Dans le virage, prenez le sentier qui se détache à droite.

500 m plus loin, vous remarquez deux trous dans la paroi rocheuse : ce sont les Narines du Diable ! La légende raconte qu'une jolie fée habitait la vallée du Cusancin. Elle répandait le bien grâce à une source qui fut captée par des hommes ingrats. La peine de la fée fut si grande que ses pleurs firent naître une nouvelle source. Les hommes de la vallée la surnommèrent les Narines du Diable... Lors de crues exceptionnelles, l'eau s'écoule par cette petite grotte.

Passez la chicane et poursuivez sur le sentier. Vous longez une prairie tout en longueur, vous croiserez d'ailleurs peut-être quelques vaches Montbéliardes ! Sur la gauche en contrebas vous apercevez le Cusancin. Continuez toujours tout droit. Vous passez derrière les Bains de Guillon, anciens thermes aujourd'hui transformés en complexe de réception.

Puis vous arrivez dans le village de Guillon-les-Bains. Traversez tout le village. A la sortie du village, après l'aire de pique-nique, passez le pont sur le Cusancin et tournez tout de suite à gauche.

Vous longez la rivière sur 150 mètres puis le sentier monte à droite. 200m plus loin, de la pâture, vous dominez Guillon-les-Bains et ses falaises. Traversez la pâture pour retrouver le sentier en face.

Suivez le balisage jaune et bleu à travers la forêt. Vous arrivez à une première intersection (n°51 - Crêtes des vignes) indiquant à droite Cusance. Continuer tout droit direction Pont-les-Moulins. Puis vous arrivez à une deuxième intersection (n°51 - les Pervenches). Prenez à droite direction Carron.

200m plus loin, vous sortez du bois, tournez à gauche. A l'intersection 600m plus loin, prendre à gauche. Vous rejoignez la rue des champs, votre point de départ.